



Les militants du SNUipp-FSU place Massena à Nice ce jour

[Cliquez ici pour adhérer en ligne pour 2020/2021](#)

Téléchargez le bulletin d'adhésion

2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°39

Sommaire : Audience Dasen, Action, Maternelle, Détachement, Forfait mobilité, Cafipemf, Urgence climatique, Chsct



Audience SNUipp/DASDEN du 15 décembre 2020

Une délégation du SNUipp FSU a été reçue pendant plus de deux heures par le DASDEN, la secrétaire général et la cheffe de la DIPE.

Cette rencontre s'inscrivait dans le cadre du nécessaire dialogue social que souhaite améliorer le SNUipp. Il a été convenu que des rencontres régulières entre deux périodes de vacances scolaires auraient lieu.

En entrée d'audience le SNUipp-FSU a tenu à marquer son désaccord avec les annonces du 1er Ministre concernant la non obligation de scolarisation des élèves les 17 et 18 décembre. Une nouvelle fois, nous apprenons les annonces par la presse et via un mail du recteur mettant tout le monde devant le fait accompli. Le SNUipp a également fait un point sur l'hommage à Samuel Paty fixé le 2 novembre et complètement vidé de son sens par les voltes faces du ministre. A noter que quelques incidents ont eu lieu dans le département lors de la minute de silence, essentiellement dans les collèges et lycées.

Concernant l'ordre du jour :

1 / **Collectif "bas les masques"**: le SNUipp a une nouvelle fois dénoncé les agissements de ce groupe et ses intimidations, notamment auprès des directrices et directeurs d'école. Le DASDEN nous a indiqué avoir pris la mesure du problème et donné toutes les consignes utiles aux IEN pour protéger les écoles. Au final, une seule plainte a été déposée. Classée sans suite. Le SNUipp maintiendra sa vigilance sur cette question, comme il le fait depuis le début.

2/ **Direction d'école** : à notre demande un groupe de travail se réunira le **19 janvier 2021**. Nous avons fait parvenir au DASDEN un certain nombre de points à traiter dans l'année. Rappelons que nous avons été à l'origine de plusieurs groupes de travail concernant la direction d'école ces dernières années. Ceux-ci ont par exemple débouché sur la lettre du "mercredi" éditée par la DASDEN et qui fait référence au niveau national.

Concernant le groupe départemental composé de 11 directrices et directeurs : nous avons demandé qu'un relevé des conclusions des débats soit publié. Accord du DASDEN. Nous avons également indiqué que ce groupe n'avait aucun mandat de la profession, si ce n'est de témoigner à titre individuel de l'expérience de l'exercice de la direction.

La consultation des délégations syndicales, élues par la profession pour porter des revendications à même de faire évoluer les moyens attribués et le cadre réglementaire, est constitutive de la démocratie au travail. Le SNUipp a dénoncé les manœuvres ministérielles pour contourner ce nécessaire cadre de négociation.

3 / **Temps partiel, disponibilité et détachement** : le SNUipp a une nouvelle fois indiqué son opposition au refus de demandes totalement justifiées. Nous avons dénoncé les motifs indiqués dans les refus adressés qui ne sont guère pertinents ni adaptés mais portés dans un seul but d'arbitrage budgétaire.

Cela vaut aussi bien pour les demandes de disponibilité que de détachement notamment dans le second degré.

De trop nombreux collègues vivent très mal ces refus qui peuvent entraîner des conséquences très difficiles (mal être, arrêts de travail car fatiguabilité, voire démissions). L'inéquité de traitement est souvent également mal vécue entre les "anciennes" demandes de TP sur autorisation accordées et les nouvelles refusées majoritairement.

Pour le SNUipp-FSU l'intérêt général qui prévaut doit pouvoir conjuguer avec l'intérêt personnel car les deux se recoupent et cela participe à un "mieux être" au travail.

Le DASDEN a encore justifié sa politique de restriction en invoquant le nécessaire équilibre entre le nombre de poste et de personnel. Le déficit en personnel est actuellement de 20.

436 demandes de temps partiels sur autorisation ont été accordées en 2014 contre 244 en 2020.

Si nous rejoignons le DASDEN sur le fait de ne pas recruter massivement des contractuels, le SNUipp demande que le nombre de postes au concours soit beaucoup plus important et que la liste complémentaire soit abondée au fur et à mesure des vacances d'emplois.

29 1ères demandes de disponibilité l'an dernier et 23 refusées.

4 / **Recrutement de contractuels** : ces recrutements se font actuellement uniquement sur les cas d'ASA (Autorisation Spéciale Absence) liées au COVID. 63 ASA ont été repérées. 42 contractuels niveau M1 et M2 sont effectivement recrutés. Le reste se fera à la rentrée en janvier. Les contractuels sont recrutés uniquement pour faire des remplacements. A noter que le DASDEN a indiqué que si le département dépassait son quota de possibilités le ministère ferait une préemption sur la dotation à venir sur la rentrée 2021. Le SNUipp a indiqué que cela avait perturbé des écoles et entraîné une valse de remplaçants.

5 / **Forfait mobilité** : en plus des consignes déjà parues, il faudra que les collègues sollicitant le forfait remplissent un imprimé qui doit paraître aujourd'hui. Les diverses interventions du SNUipp-FSU depuis quelques semaines ont permis d'activer les consignes de l'Administration.

Demandes à formuler avant le 31 décembre (COPIE au SNUipp-FSU)

6 / **Rupture conventionnelle** : le SNUipp-FSU a fortement regretté le peu d'aboutissements suite aux entretiens menés depuis août. Les décrets d'application tant attendus ne sont guère suivis de décisions favorables concrètes malgré certains projets porteurs et cohérents. Les "solutions" de repli proposées par l'administration n'en sont guère tant il est par exemple très compliqué d'obtenir un congé de formation ou un temps partiel ou une disponibilité pour étude... De même orienter les collègues vers des demandes de congés maladie ne correspond en rien aux demandes initiales formulées par les collègues qui souhaitent poursuivre une vie active et sociale dans le cadre d'un projet de reconversion.

Le DASDEN a de nouveau mis en avant les questions d'équilibre budgétaire et a indiqué qu'il y avait eu une 12aine d'entretiens; 1 accord pour la rentrée prochaine + 1 démission, 1 disponibilité de droit accordée, 1 départ à la retraite...

7 / **Carte scolaire** : il est attendu pour la rentrée 2021 moins 387 élèves dans notre département contre moins 2 à cette rentrée. Cette inversion de la courbe démographique après des années de hausse devrait perdurer. Les chantiers sont nombreux à réaliser : maintenir les classes dédoublées en CP-CE1, continuer le plan des abaissements des effectifs en GS à 24, pourvoir les décharges de direction dans le cadre des propositions ministérielles actuelles. La question du dédoublement des GS en éducation prioritaire se confronte aux locaux effectivement disponibles : comment garantir l'équité départementale avec ces contraintes ?

Une inconnue subsiste sur les fermetures de classes dans les communes de -5000 habitants comme c'était le cas l'an dernier. Au final tout cela demande des dizaines de création de postes.

Le SNUipp-FSU a également rappelé qu'il faut également consacrer des postes à baisser la moyenne dans toutes les écoles, renforcer le remplacement, reconstruire les RASED, consolider le réseau d'ULIS, renforcer les postes des ERSH, prévoir les moyens pour couvrir les demandes d'allègements de service etc ...

Le SNUipp-FSU va lancer très prochainement sa campagne de collecte des effectifs via les enquêtes syndicales. Une nouvelle fois nous serons à disposition de la profession pour défendre toutes les situations qui l'exigent.

Au final une audience dense où le SNUipp-FSU a traité tous les sujets d'actualité.



**Dotation académique de Nice rentrée 2021 :
95 postes contre 97 en 2020**

Calendrier carte scolaire :

**8 janvier : groupe de travail répartition des postes entre le 06 et le 83
12 Février : CTSD**

L'école, c'est pas à la carte !

Comme un symbole de cette année hors norme, c'est encore une fois par les médias, à 48h de la date concernée, que la FSU et les personnels ont appris les modalités de (dés)organisation de cette fin de semaine. Lundi 14 décembre, le ministère a annoncé que les absences des élèves jeudi et vendredi seront tolérées, afin de les protéger, eux et leurs familles, dans la perspective des fêtes de fin d'année.

Ce matin, le premier ministre, Jean Castex a confirmé que l'école, ne serait plus obligatoire jeudi et vendredi à la veille des vacances.

Lire la suite



Pas de Cadeaux Pour l'Éducation

#PlandUrgencePourlEcole

Avec Blanquer, « Pas de Cadeaux pour le Service Public d'Éducation ».

Pour le SNUipp-FSU, il y a nécessité d'un Plan d'Urgence pour l'École !

Rassemblement ce jour à Nice, à l'appel du SNUipp-FSU, pour ouvrir les cadeaux de Blanquer !

Sans surprise rien si ce n'est du vent !

Parce que l'école fait face à une crise grave et inédite. Parce que les personnels sont en première ligne et se sentent abandonnés. Parce que la réussite des élèves est menacée.

Parce qu'une autre école est possible, il est urgent d'obtenir un plan d'urgence pour le service public d'éducation.

Rendez vous le 26 janvier pour une grande grève unitaire !

**Photos et videos du rassemblement
sur <https://www.facebook.com/snuippfsu06>**



Maternelle : attention danger !

Arguant de la scolarisation obligatoire dès trois ans, le conseil supérieur des programmes (CSP) a publié une note qui marque un changement profond dans la vision de ce que doit être l'école maternelle.

Penser l'école maternelle au rythme des enfants, comme le préconisait les programmes de 2015, c'est permettre à chacun d'évoluer à son rythme. Cette nouvelle conception de l'école maternelle ne fera qu'accroître les inégalités... même si le CSP allègue du contraire.

Lire la suite

Lire aussi :

- ▶ Pascale Garnier : La fin du programme de 2015 en maternelle ?
- ▶ Mireille Brigaudiot : "On va vers des échecs considérables"
- ▶ Sylvie Plane : Le CSP tente de réorienter l'école maternelle
- ▶ Evelyne Charmeux : Le massacre des innocents...

[La note ministérielle adressée au CSP concernant la maternelle.](#)



Détachement des personnels de catégorie A /Rentrée Scolaire 2021

CALENDRIER DEPARTEMENTAL

► Personnel titulaire de l'enseignement du 1er degré

Les dossiers de candidature à un détachement dans l'un des corps mentionnés, devront être envoyés complétés, aux circonscriptions pour avis de l'IEN , pour le vendredi 5 février 2021 (12h00)

► Personnel titulaire hors Education Nationale

Les dossiers de candidature à un accueil détachement dans le corps des professeurs des écoles, constitués selon les instructions de la note ministérielle, et préalablement revêtus de l'avis motivé de l'autorité compétente, devront être adressés à la DSDEN des Alpes-Maritimes, à l'attention du service DIPE II au 53 avenue Cap de croix, 06181 Nice cedex 2 pour le vendredi 29 janvier 2021 (12h00), délai de rigueur

TOUTES les INFOS : [ici](#)



POUR RAPPEL, les démarches sont à faire avant le 31 décembre

Cela peut concerner les enseignants comme les AESH

Un imprimé type doit être rempli

Toutes les INFOS, les documents sur notre site :

<http://06.snuipp.fr/spip.php?article8692>

COPIE au SNUipp-FSU pour suivi.

N'hésitez pas à nous contacter si question.

ATTENTION: Pour les collègues qui s'étaient déjà signalé à la Dsden il faut renvoyer quand même l'imprimé paru ce mercredi 16 décembre



A NOTER Note DASEN / OUVERTURE DE LA PROCEDURE D'INSCRIPTION aux certifications enseignantes

- **Inscriptions du 11 décembre au 4 janvier 2021 (par voie postale) : pour le CAFIPEMF**

Sur décision du Recteur de l'académie de Nice, les inscriptions au CAFIPEMF session 2021 sont ré ouvertes jusqu'au **lundi 04 janvier 2021**.

Voir sur notre site:

dossier admission ou d'admissibilité : <http://06.snuipp.fr/spip.php?article8768>

* **Inscriptions ultérieures (à préciser) pour le CAPPEI (certificat d'aptitude professionnelle aux pratiques de l'éducation inclusive) - calendrier prévisionnel début janvier 2021**



Urgence climatique, urgence sociale :

la FSU demande la mise en œuvre des mesures préconisées par la convention citoyenne sur le climat

La Ministre de la transition écologique a convoqué les partenaires sociaux pour débattre de son projet censé transposer dans la loi les mesures issues de la convention citoyenne sur le climat.

LIRE le Communiqué de presse de la FSU : **ici**



La loi de transformation de la Fonction publique change les règles du jeu. médecine de prévention, protection des personnels, formation , prévention des risques, registre santé et sécurité au travail ... Qu'est-ce que la loi change ? Quels sont vos droits aujourd'hui ? Comment les faire valoir ?

C'est pour répondre à ces questions que la FSU a décidé de produire une série de fiches utiles et opérationnelles à destination des différentes catégories de personnels impactées par cette loi.

Ce mois-ci : 4 pages spécial CHSCT ! *

* Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

A découvrir ici



SNUipp FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

